

# LE DOMAINE DE LAUNOY

*aulnoie, aulnaie, launois, launoie, Aunoie*

Le Domaine est ainsi appelé à cause des **aulnes** très nombreux qui boisaient ces terrains assez marécageux. La ferme qui s'y trouvait était composée d'une **habitation de fermiers** et d'une **chapelle**.



**Au début du 15<sup>e</sup> siècle** la chapelle tombant en vétusté fut rebâtie par Amé de Sarrebruck, seigneur de Commercy.

Le séjour en ce lieu était assez difficile en raison de son isolement : aussi, pour se protéger des pillards, les exploitants y édifièrent des douves.

**En 1666** il ne restait que les 4 murs de la ferme et un pan de la chapelle, les fermiers ayant quitté les lieux pour se retirer à Lérouville.

**A partir de 1754** la cense (ferme) de Launoy avec ses bâtiments fut relevée.

Les registres de compte du château-haut de Commercy indiquent que, cité pour mémoire, le péage de Launoy ne produit plus rien. Les habitants de la cense de Launoy sont paroissiens de la collégiale Saint Nicolas de Commercy.

La cense de Launoy et ses deux étangs (le grand étang *ou étang haut* et l'étang bas) sont intégrés au domaine de chasse du prince de Vaudémont.

*Aujourd'hui, le domaine de l'Aunoie fait partie d'un espace agricole, et il n'en reste que le souvenir...  
Le puits et la plateforme en pierre situés à côté de ce panneau le long du ruisseau attestent possiblement d'une ancienne activité de lavage.*



Jadis, une **maladrerie** *ou léproserie*, citée dans un acte de 1315, avait été **construite** sur un terrain appartenant vraisemblablement au Domaine de Launoy. Lorsqu'elle fut désaffectée, ses terrains furent repris par le domaine. A une époque qui n'est pas précisée, les terres du Domaine de ce secteur furent regroupées dans un ensemble appelé « **Cense de Launoy** », soumises au paiement d'une redevance (le cens) au seigneur.

## *La maladrerie*

Une maladrerie (*ou léproserie*) est un **établissement hospitalier** spécialisé dans l'**accueil des lépreux**, généralement situé sur un axe de circulation important permettant de recueillir les aumônes des voyageurs.

Le nombre de maladreries a connu une forte augmentation entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, en réponse à l'**accroissement du nombre de lépreux**. Ces lieux étaient le plus souvent créés par le pouvoir ecclésiastique, répondant ainsi au devoir de l'Église de porter **assistance aux malades**.

Au Moyen-Âge, le mode de contagion de la lèpre (maladie bactérienne chronique) est méconnu, et on considère que la propagation se fait par l'air. C'est pourquoi on obligeait les lépreux à **s'isoler** en les rassemblant à l'extérieur des villes.



Deux lépreux demandant l'aumône, d'après un manuscrit de Vincent de Beauvais (XIII<sup>e</sup> siècle).



# FAUNE & FLORE

*L'Aulne glutineux*  
(*Alnus glutinosa*)



**Les arbres de la ripisylve**

La ripisylve (de « ripa » = rive et « sylva » = forêt) est l'ensemble des arbres, arbustes et herbacées qui poussent au bord d'un cours d'eau.



**Le Saule blanc**  
(*Salix alba*)

**Le Frêne commun**  
(*Fraxinus excelsior*)

**La Baldingère faux-roseau**  
(*Phalaris arundinacea*)

Grande plante de 1 à 2 m de hauteur. Ses feuilles, vertes, en ruban, sont larges de 1 à 2 cm. La fleur est une sorte de plumeau (une panicule) allongé, étalé puis se resserrant, blanchâtre puis devenant violacé.



**Le Roseau commun**  
(*Phragmites australis*)

Grande graminée pouvant atteindre 3 m de hauteur, à feuilles larges en ruban pointu. Ses fleurs brunes à pourpres, groupées en plumeau, s'orientent souvent d'un côté (celui du vent).



**La Salicaire commune**  
(*Lythrum salicaria*)

Plante de 0,5 à 1 m de hauteur, à tige carrée. Ses feuilles allongées sont pointues à l'extrémité et ont un cœur à leur base. Ses fleurs roses-violacées, à 6 pétales, sont regroupées en long épi au sommet de la tige.



**La Reine des prés**  
(*Fragaria vesca*)

Plante au port érigé et léger, à tige rougeâtre. La feuille est découpée, dentée. Les petites fleurs blanches à 5 pétales sont regroupées en fausse ombelle.

Son ancien nom de « Spiree des marais » est dû à la forme de ses fruits en spirale et au fait qu'elle soit inféodée aux milieux humides.



**La Menthe aquatique**  
(*Mentha aquatica*)

Plante à tiges dressées, rouges à la base et de section carrée. Les feuilles sont opposées, à bord denté et très odorantes quand on les froisse. Les fleurs roses à mauves, sont regroupées en boules, sont mellifères.



C'est une plante de 70 cm à 1,5 m de haut dont les feuilles sont opposées et soulées par leur base, formant une cuvette dans laquelle l'eau de pluie peut s'accumuler, d'où son surnom de « Cabaret-des-oiseaux ».

**La Cardère sauvage**  
(*Lapsana fulva*)



Une variété de cardère cultivée (connue de la Cardère sauvage) était utilisée pour « carder », c'est à dire travailler les fibres textiles afin de les dévider.

**Le Bruant jaune**  
(*Sylvia curruca*)

Ce passereau jaune s'observe facilement dans les milieux ouverts pourvus d'arbres et de haies dans lesquels il fait son nid. Il se nourrit de graines (céréales, colza...) mais devient insectivore pour nourrir ses petits.



**Le Geai des chênes**  
(*Urocyon glandarius*)

Outres les glands, qu'il apprécie particulièrement et qu'il cache à l'automne pour s'en régaler durant l'hiver et au printemps, ce cousin des corbeaux se nourrit de larves et d'insectes et d'œufs d'autres oiseaux.



**Le Pic épeiche**  
(*Picopicops major*)

Son régime alimentaire est varié : très insectivore pendant la reproduction, il ajoute à son régime en dehors de cette période toutes sortes de végétaux, tels que des graines, des soies, noix, glands, des pousses (bourgeons), voire la résine et la sève des arbres.



**Le Cuvré des marais**  
(*Lycaena dispar*)

Ce papillon typique des prairies humides ou inondables se nourrit du nectar de plantes comme les menthes par exemple.

Les chenilles dévorent les oseille sauvages (*Rumex sp.*) sur lesquelles les œufs sont pondus.



**L'Agrion de Mercure**  
(*Coenagrion mercuriale*)

Il y a beaucoup d'espèces d'Agrions : ces petites demoiselles généralement bleu et noir peuvent être identifiées grâce au motif des taches sur leur abdomen.

L'Agrion de Mercure, typique des ruisseaux, tire son nom d'une tache dont la forme rappelle celle du symbole du Dieu Mercure.



Les mares forestières, que l'on trouve dans les boisements qui bordent le ruisseau, sont des milieux qui permettent à de nombreuses espèces d'accomplir leur cycle de vie : les amphibiens s'y reproduisent au printemps, les libellules en été, et de nombreux autres insectes ont une vie larvaire aquatique. Ces mares permettent également l'abreuvement de mammifères forestiers (Chevreuils, Renards, Sangliers...) et d'oiseaux.



**Ce lieu a une histoire : Découvrez-là sur un second panneau !**

**Les Grenouilles vertes**  
(*Hyalinobatrachium sp.*)

Les Grenouilles vertes regroupent 3 espèces qui peuvent s'hybrider, ce qui rend leur détermination très compliquée.

On retrouve globalement une coloration plutôt verte (mais très variable), un iris jaune et une ligne vertébrale plus claire. L'absence de tache sombre à l'arrière de l'œil permet de les distinguer facilement de la Grenouille rousse.



La Grenouille rousse est une grande grenouille très commune au nez court et arrondi. Elle est de couleur variable (du jaunâtre au brun-roux) avec, à l'arrière des yeux, une tache plus sombre entourant le tympan, qui est plus petit que l'œil. C'est une des premières espèces à pondre dans les points d'eau, dès le mois de mars.

**La Grenouille rousse**  
(*Hyalinobatrachium sp.*)

Illustrations : Samuel NOUBRY, sauf à préciser.

2024  
MEUSE  
Création : CPIE de meuse